

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 41 (1905)

Heft: 42

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

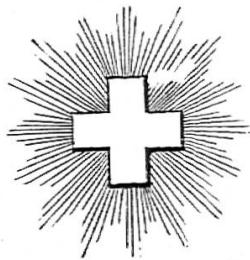
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLI^{me} ANNÉE

N^o 42.



LAUSANNE

21 octobre 1905.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Nos prochains articles. — Lettre de Paris. — Chronique scolaire. — Revue de la Suisse allemande. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE: Sciences naturelles : La martre. — Les sources. — Lecture: Les chasseurs de fourrures. — Dictées. — Récitation.*

Lire dans nos prochains numéros :

L'œuvre géographique d'Elisée Reclus considérée au point de vue de l'enseignement, par William ROSIER.

La gymnastique aux examens de recrues, par Léon LATOUR.

L'enseignement du dessin à l'école normale, par Georges PAYER.

Ma première année à l'école primaire (Souvenirs d'un doyen de l'enseignement), par Louis PELET.

Didactique expérimentale, par Lucien JAYET.

Images expliquées, par Emma WEBER.

L'heure de l'Europe centrale, par Charles PESSON.

L'instituteur devant les grandes questions de l'époque

La préparation des leçons.

La correction des devoirs.

L'horaire ou tableau des leçons.

L'éducation de soi-même.

LETTRE DE PARIS

Nos Ecoles normales sont enfin dotées du nouveau statut qu'elles attendaient — avec des sentiments divers, je vous l'ai dit — depuis trois ou quatre ans déjà, le Conseil supérieur de l'instruction publique ayant adopté, dans sa session d'été, non sans le modifier assez profondément sur plusieurs points, notamment en ce qui regarde les langues vivantes, un projet de refonte des programmes et de réorganisation des études lentement élaboré par l'administration.

Je vous ai fait connaître, dans de précédentes lettres, la pensée génératrice et les grandes lignes de ce projet, ainsi que les espérances qu'il avait fait éclore, et les craintes aussi qu'il avait éveillées. Sans me livrer entièrement ni aux unes, ni aux autres, j'avais réservé mon jugement pour le jour où nous nous trouverions en présence de textes précis, détaillés et définitifs. Ce jour est venu. Un arrêté ministériel, en date du 4 août 1905, a promulgué la nouvelle charte de l'enseignement normal ; et l'application en est commencée dans toutes les Ecoles normales de France, du moins pour les élèves de première année. Ceux de seconde et de troisième resteront soumis au régime ancien, de telle sorte qu'aucun trouble ne soit jeté dans leurs études et que la transition soit, pour les maîtres, la plus douce et la plus aisée possible de l'état d'hier à celui de demain.

C'est une règle de prudence élémentaire d'attendre, pour juger tout essai de réforme, qu'il ait produit ou pour le moins commencé de produire ses effets pratiques. Je crois néanmoins que l'on peut, dès à présent et sans risquer de se tromper beaucoup, bien augurer de la plupart des modifications introduites par l'arrêté du 4 août. L'impression générale que je ressens et qu'aura ressentie, je pense, le plus grand nombre de mes collègues est bonne. Je voudrais, dans cette lettre et dans la suivante — dans les deux suivantes peut-être — la soumettre à l'analyse et en tirer au clair les principales raisons.

Le texte des nouveaux programmes est précédé d'un bref *exposé des motifs* qui est déjà, par lui-même, propre à inspirer confiance. La réforme y est présentée, en effet, non comme une nouveauté absolue, comme un bouleversement et une rupture avec le passé, mais comme le terme naturel d'une évolution nécessaire, comme l'aboutissement logique et opportun du mouvement de rénovation commencé en 1881, orienté et accéléré par les lois et règlements de 1886 et de 1889.

Avant 1881, l'Ecole normale « prenait des élèves mal préparés et les menait en trois années au brevet simple ». Il fallait donc, par

dessus tout, au point de départ de la réorganisation, éléver à un niveau convenable les études normales. On plaça l'examen du brevet élémentaire d'abord à la fin de la seconde, puis à la fin de la première année ; et la fondation des écoles de Fontenay et de Saint-Cloud ayant assuré le recrutement d'un personnel de professeurs plus instruits, plus cultivés et plus habiles, on vit la majorité des élèves-maîtres affronter avec succès, à l'issue de la troisième année, les épreuves difficiles du brevet supérieur. Il devint alors possible de « décharger l'Ecole normale du soin de préparer au brevet élémentaire, les aspirants devant être munis de ce diplôme avant d'entrer à l'Ecole ».

L'idée directrice, dans ces améliorations successives, était toujours celle-ci que la vraie destination des Ecoles normales est de former « non des brevetés, mais des éducateurs » ; et l'on s'ache- minait par étapes à sa complète réalisation.

Or, pour qu'il devint possible de franchir le dernier pas, il fallait que le progrès eût continué de telle manière que l'on pût, « sans craindre de voir baisser le niveau des études », ramener l'examen du brevet supérieur de la fin de la troisième année à la fin de la seconde, *la troisième année pouvant dès lors être consacrée plus spécialement à la préparation professionnelle*¹.

C'est maintenant chose faite. « Délivrée, dit le rédacteur de l'exposé des motifs, du souci de préparer pendant trois ans un examen qui devient pour les élèves la préoccupation dominante, l'Ecole normale française, à l'exemple des écoles de Suède, de Prusse, de Portugal, etc., conquiert une part notable d'autonomie. Il reste à organiser ses études, de manière à pourvoir à la fois à la culture générale et à l'éducation professionnelle des élèves ».

Nous verrons, par l'examen des nouveaux programmes, qu'il y a sujet d'estimer les intérêts de l'une et de l'autre équitablement balancés et suffisamment garantis.

H. MOSSIER.

PENSÉES

Soyez ce que vous voulez faire venir autrui. Que votre être, non vos paroles, soit une prédication.

AMIEL.

¹ C'est nous qui soulignons. Notons en passant que cette importante réforme, déjà réalisée dans un grand nombre d'écoles normales d'Allemagne et de la Suisse allemande, vient de l'être aussi aux écoles normales vaudoises. En effet, le nouveau Règlement adopté par le Conseil d'Etat en décembre 1904, prévoit deux examens, un dit de culture générale (examen préliminaire), placé à la fin de la troisième (ou deuxième pour les jeunes filles) année d'études et un examen essentiellement professionnel, après la quatrième année d'études. Nous aurons à revenir sur cette organisation prochainement. (La Réd.)

CHRONIQUE SCOLAIRE

Réunion des maîtres de gymnastique à Porrentruy. — La réunion du comité de rédaction de *l'Éducateur* nous a empêché d'assister à la cinquante-deuxième assemblée des maîtres de gymnastique, qui a eu lieu les 7 et 8 octobre à Porrentruy. Les journaux locaux rendent hommage à la bonne organisation de la fête, ce qui ne pouvait manquer sous l'excellente présidence de M. le commandant Béchir, et avec des maîtres de gymnastique éprouvés comme MM. Jaquet, Capitaine et Juillerat. Cent cinquante instituteurs environ ont pris part à la réunion; les villes de Bâle, Zurich et Berne étaient surtout bien représentées.

L'après-midi du samedi a été consacré aux exercices pratiques. Après les productions des classes primaires de MM. Amweg, Villemin et Vultier, se sont présentées l'Ecole normale des instituteurs sous la direction de M. Juillerat et l'école secondaire des filles dirigée par M. Jaquet. L'école cantonale ayant changé de professeur de gymnastique n'a pu se produire. Les maîtres eux-mêmes ont exécuté une série d'exercices libres, prévus au programme.

La critique des exercices et les discussions statutaires eurent lieu ensuite à l'hôtel de ville. Une soirée familière qui se prolongea très tard et qui laissera les meilleurs souvenirs suivit.

Le lendemain dimanche eut lieu l'assemblée générale. M. U. Matthey-Gentil, de Neuchâtel, présenta un rapport sur les buts actuels de l'éducation physique. Voici ses conclusions :

1. Tout programme d'éducation physique doit poursuivre quatre buts principaux savoir : la santé, la beauté, le moral ou le caractère, l'économie ou la dextérité.

2. Ces quatre buts ne peuvent être atteints par la seule pratique des sports et des jeux; ceux-ci ne sont que le complément d'un programme d'éducation physique.

3. L'éducation physique ne doit pas avoir en vue l'amusement de l'enfant. Elle demande un travail intense, comme toute autre branche d'enseignement. Le jeu ne peut être qu'un accessoire du programme.

4. La gymnastique scolaire peut seule former la base de l'éducation physique, mais elle doit, pour atteindre les quatre buts principaux indiqués plus hauts, comprendre dans son programme plus d'exercices visant spécialement le développement de la beauté du corps que ce n'est le cas avec la méthode actuelle.

M. G. Bubloz, de la Chaux-de-Fonds, rapporta ensuite sur l'état de la gymnastique dans les écoles professionnelles. Le rapporteur demande à la société de réclamer auprès de l'autorité compétente l'introduction obligatoire de la gymnastique dans toutes les écoles professionnelles qui reçoivent un subside de la Confédération. La méthode et le programme des cours seraient fixés par la commission fédérale de gymnastique; l'instruction militaire devrait former le fonds de l'enseignement. Cette question n'est pas complètement élucidée et elle fera l'objet de prochaines études.

Au banquet qui suivit, d'excellentes paroles furent prononcées par M. Virgile Chavannes, au nom du conseil communal, par M. Matthey-Gentil, au nom de la Société des maîtres de gymnastique, par M. Germiquet, qui parla de la patrie, par M. Cuenat, qui célébra la gymnastique et les gymnastes, par M. Pfenninger, qui constata les progrès de la gymnastique en Ajoie. H. GOBAT.

VAUD. — **Questionnaire sur la Mutualité scolaire** adressé à Mes-dames et à Messieurs les membres du corps enseignant lausannois.

1^{re} question. — La création de Caisses d'Epargne scolaire vous paraît-elle être une œuvre utile, pratique et facilement réalisable ?

2^e question. — La création de Mutualités scolaires vous paraît-elle être une œuvre utile, pratique et facilement réalisable ?

3^e question. — Auquel de ces deux systèmes donnez-vous, le cas échéant, la préférence, et ce par quels motifs ?

4^e question. — Seriez-vous disposé à prêter votre appui en concourant au fonctionnement des Caisses d'épargne ou des Mutualités scolaires ?

5^e question. — Observations et idées personnelles sur le principe des Caisses d'Epargne et les Mutualités scolaires et éventuellement l'organisation de ces institutions ?

— A l'assemblée de la Fédération romande des Sociétés de secours mutuels, dimanche 14 octobre dernier, M. Gustave Correvon a rapporté enfin sur la mutualité scolaire. En quelques mots, il dit ce qui se fait ailleurs et conclut que c'est aux instituteurs de provoquer la création de « Mutualités scolaires ». Il propose en conséquence et l'assemblée adopte à l'unanimité la résolution suivante :

La Fédération des Sociétés de secours mutuels de la Suisse romande, vu les résultats les plus réjouissants obtenus en France, en Belgique et en Italie, par la création de mutualités scolaires, vu l'importance capitale que la mutualité scolaire aura indubitablement pour nos Sociétés de secours mutuels et pour le développement de l'esprit de prévoyance et de solidarité des générations futures ;

confiante dans l'esprit de dévouement et de patriotisme des instituteurs et des autorités scolaires de nos cantons,

émet le vœu que la création de mutualités scolaires soit mise à l'ordre du jour des réunions des instituteurs de la Suisse romande et qu'elle reçoive une solution le plus tôt possible.

Assemblée des sections de la S. P. V. — Le Département de l'instruction publique accorde congé aux membres de la S. P. V. qui assisteront à l'assemblée de leur section, le 4 novembre 1905, au chef-lieu du district.

Ces séances, présidées provisoirement par les délégués actuels, ont l'ordre du jour suivant :

1^{er} Organisation des sections ;

2^o Nomination du ou des délégués ;

3^o Caisse de secours ;

4^o Questions à soumettre à l'assemblée des délégués ;

5^o Propositions individuelles.

Un bulletin et les règlements revisés vont être envoyés incessamment à tous nos collègues.

Nous rappelons que les sections qui ont de 51 à 100 membres nomment 2 délégués, de 101 à 150 membres 3 délégués, etc., un de ces mandataires étant nécessairement un instituteur.

Les comptes trisannuels de notre société portent : aux recettes 4768 fr. 14 ; aux dépenses, 3870 fr. 60 : boni, 897 fr. 54. Il y a trois ans, le boni avait été de 839 fr. 80.

Notre caisse de secours a reçu en trois ans 3220 fr. ; elle a déboursé 1739 fr. 50 dans le même laps de temps. Dès sa fondation, qui remonte à cinq ans, cette caisse a distribué pour 2059 fr. 50 de secours. Le Comité cantonal étudie les moyens de la rendre plus prospère, afin de la rendre toujours plus bienfaisante. Que diraient nos collègues de l'organisation d'une tombola ? C'est un truc un peu usé, mais c'est le seul moyen de faire une recette fructueuse pour une œuvre méritoire entre toutes.

Méritoire, ai-je dit, et discrète. Tenez : moi qui devrais savoir les noms des instituteurs et des institutrices (oui, mesdames, des institutrices aussi) qui ont sollicité et reçu un secours quelconque, je suis tenu à cet égard dans l'ignorance la plus complète par notre caissier ; cet homme aimable et bienveillant nous transmet les demandes, oubliant de nous communiquer même le nom de la localité d'où vient la requête. Son bon sourire nous défend toute curiosité : « Ta main gauche doit ignorer ce que fait ta droite ».

Là-bas, dans son village, le pauvre maître ou la maîtresse rongés de soucis et d'angoisse, ont reçu le billet bleu, le billet libérateur. Ils peuvent faire face à l'échéance ; ils ne recevront pas la visite de l'huissier. Et personne ne sait le nom de l'obligé ; aucune trace écrite ne reste de sa démarche.

Allons, Messieurs, à vos rabots, à vos gouges, à vos ciseaux ; Mesdames et Mesdemoiselles, faites-nous des dentelles bien fines, des broderies merveilleuses, de ces ouvrages tout graciles, tout mignons comme vous : c'est pour le fonds de secours, œuvre méritoire et discrète.

R. R.

*** **Nécrologie.** Au moment de fermer ma lettre, j'apprends avec un serrement de cœur la mort de M^{me} Gonin, maîtresse d'ouvrages, la vaillante femme de notre dévoué et distingué collègue des Monts-de-Grandvaux. Au nom de tous les instituteurs vaudois, au nom de tous ses amis, j'exprime ici à l'époux désolé et aux petits orphelins ma sympathie la plus vive.

R. R.

REVUE DE LA SUISSE ALLEMANDE

Dans leurs dernières sessions, nos *Chambres fédérales* ont eu l'occasion de s'occuper de quelques questions scolaires. La *loi sur les subventions de l'école primaire* a déjà donné lieu à des différences d'interprétation entre le Département fédéral de l'intérieur et quelques gouvernements cantonaux. M. le conseiller fédéral Forrer a promis de présenter, au mois de décembre, un décret qui réglera toutes les questions d'exécution de la loi. Il a aussi promis d'étudier un vœu émis au Conseil national par M. Fritschi, président de la Société suisse des instituteurs, qui désire la distribution de *bourses de voyage* aux instituteurs des différents degrés, pour leur permettre d'étudier les organisations scolaires dans d'autres pays. Ce système est déjà en vigueur dans plusieurs Etats du Nord (Danemark, Suède, Norvège) et y a donné d'excellents résultats. Le Conseil fédéral a encore été invité à présenter un rapport et à formuler des propositions en vue de faire progresser l'*enseignement agricole* (augmentation des subsides, création de nouvelles écoles, etc.). Il devra aussi étudier la question de reprendre à sa charge les différentes écoles de chemin de fer (St-Gall, Winterthour, Bienne, Lausanne) qu'il subventionne déjà. Ce sera une conséquence du rachat des chemins de fer.

Le lundi 3 octobre écoulé a eu lieu à Berne l'*inauguration de l'Ecole normale*

supérieure. Des discours ont été prononcés par M. Gobat, chef du Département de l'instruction publique, par M. Martig, directeur sortant de charge, et par M. Schneider, qui prend sa succession. Cette fête, toute modeste et intime, encadrée par des chœurs d'élèves, a été suivie d'une visite du nouveau bâtiment. Le lendemain eut lieu, à Berne également, une cérémonie organisée en l'honneur de M. Martig qui se retire de la direction de l'Ecole normale après y avoir travaillé avec distinction depuis 1881. Ses nombreux élèves et amis, accourus de partout, lui ont remis une magnifique adresse qui reconnaît ses grands mérites pour l'Ecole normale et pour l'Ecole primaire.

Le 1^{er} octobre, le peuple *schaffhousois* a adopté, à une majorité de 2000 voix, la loi augmentant les traitements des professeurs de l'Ecole cantonale de 3400 à 3800 fr., et élevant les augmentations pour années de service de 400 à 800 fr., après vingt ans.

S'il y a un canton où les instituteurs obtiennent encore très peu de ce qu'ils demandent, c'est bien *Bâle-Campagne*. Et pourtant quelques-unes de leurs revendications viennent de trouver place dans la nouvelle *loi scolaire* telle qu'elle est sortie d'une première délibération du Conseil d'Etat. Celui-ci l'a soumise aux membres du corps enseignant en leur fixant un délai jusqu'au 15 de ce mois pour formuler leurs desiderata. Combien une nouvelle loi est nécessaire découle du fait que celle-ci aurait pour effet d'annuler quarante-quatre décrets et arrêtés antérieurs qui régissent actuellement l'organisation scolaire du demi-canton ! Contrairement au vœu émis par la conférence cantonale des instituteurs, la loi maintient la réélection périodique des maîtres. Celle-ci peut devenir très dangereuse pour un instituteur âgé, d'autant plus que les communes sont tenues de payer la moitié des augmentations pour années de service. Celles-ci ne commencent qu'après huit ans de fonctions (la conférence avait demandé quatre) et peuvent s'élever jusqu'à cinq cents francs. Ce que les instituteurs ne trouvent surtout pas dans le projet de loi, c'est la création d'un conseil d'éducation et une représentation dans le sein des commissions scolaires. Par contre, les occupations accessoires, même celles des membres de la famille vivant ensemble, sont minutieusement réglées, et le paragraphe contenant les punitions à infliger aux membres du corps enseignant ne manque pas non plus.

La Société des instituteurs de Bâle-Ville, après avoir entendu une conférence très intéressante sur « l'art et l'école », vient de fonder une « société pour la culture de l'art dans le peuple ». Elle a pour but principal de mettre en vente, à des prix modérés, de bonnes reproductions artistiques des œuvres des meilleurs peintres et s'intéressera à tout ce qui peut développer le goût de l'art dans le peuple.

Une épidémie de diphtérie a éclaté dans le collège de St-Pierre, à Bâle, le mois passé. Du 14 au 17 septembre, l'école fut alors fermée et désinfectée de fond en comble. Les objets d'école de tous les enfants absents, malades ou non, furent brûlés. Puis l'école fut de nouveau ouverte pendant une semaine. Comme de nouveaux cas de diphtérie se produisirent, l'école est maintenant fermée pour trois semaines, pendant lesquelles on fera faire quelques réparations nécessaires au point de vue hygiénique. De plus, le matériel scolaire de tous les élèves a été brûlé.

Y.

— *Un « self made man ».* — Le juge fédéral Lienhard, qui vient de mourir, avait fréquenté l'école primaire de Soleure. Depuis l'âge de 13 ans, il avait été

forcé de gagner son pain. Il travailla comme ouvrier dans une fabrique d'horlogerie, puis entra comme employé chez un avocat de Bienne.

A l'âge de 23 ans, il obtint un poste à la direction cantonale de justice et police. Il peut alors satisfaire son désir d'étudier le droit, et grâce à ses connaissances pratiques, il réussit après deux semestres à passer de brillants examens de notaire.

Mais il voulait devenir avocat, et continua ses études, même lorsque en 1877 il fut nommé secrétaire du Département cantonal de l'Intérieur. En 1882, il est nommé juge à la Cour d'appel, en 1886, chef de l'office fédéral des assurances, puis député au Grand Conseil, conseiller d'Etat, et député au Conseil des Etats. Il entra au Tribunal fédéral en 1895. Il avait décliné la présidence pour raison de santé.

BIBLIOGRAPHIE

Une rose dans un buisson d'épines. Histoire pour les enfants, 20 illustrations d'Edouard Baud, par L. Hautesource. — Genève, Kundig 1905.

C'est avec bonheur que l'*Educateur* signale ce nouvel ouvrage du charmant conteur genevois, auteur de *Les trois tourments de Mademoiselle Lulu*, dont nous avons parlé en 1903.

L'auteur, qui se cache sous le pseudonyme L. Hautesource (Mme Tissot, institutrice à Genève), poursuit une tentative des plus méritoires : créer pour nos enfants une littérature morale sans être sermonneuse et qui corresponde aussi intimement que possible à la vie des enfants de chez nous. Ceux qui liront le récit captivant *Une rose dans un buisson d'épines* se convaincront que l'auteur y a pleinement réussi. L'action est vive, entraînante, les situations, toutes vraisemblables, ne transportent pas l'enfant dans un monde chimérique. Cette nouvelle histoire pour les enfants aura un grand succès. Nous la signalons, en particulier, à la *Commission pour le choix de lectures à l'usage de la jeunesse*.

L'Oberland grison illustré (Suisse). (L'Europe illustrée, numéros 190, 191, 192). Par le Dr Chr. Tarnuzzer. Appendice historique par J. C. Muoth, professeur. Publié par le Syndicat d'initiative de l'Oberland grison (180 pag. avec nombreuses gravures et cartes). Zurich 1905; Art. Institut Orell Füssli, éditeurs. Paris, librairie Fischbacher, 33, Rue de Seine. — Prix 1 fr. 50.

Un nouveau volume de la collection de « L'Europe illustrée » vient de sortir de presse. *L'Oberland grison* n'est pas aussi connu que l'Oberland bernois ou que d'autres parties du Canton des Grisons, l'Engadine par exemple. Et cependant, c'est une belle partie du monde des Alpes que nous parcourons sous la conduite du docte professeur Tarnuzzer. L'auteur est un enfant du pays et le connaît à fond ; de plus, c'est un éminent géologue qui est à même de nous initier aux mystères des grandes évolutions souterraines dont nous voyons les effets à chaque pas. La formation des montagnes, des vallées et des gorges profondes si sauvages, mais si pittoresques, dont l'ensemble forme une scénérie des plus grandioses, est expliquée d'une façon claire et précise.

Ajoutons que la brochure est ornée de nombreuses gravures et de plusieurs panoramas, qu'elle contient une bonne carte de la région et que la maison Orell Füssli a tenu à soigner particulièrement l'impression typographique. Le prix de 1 fr. 50 est vraiment modique. Nous recommandons cette belle publication à tous les visiteurs de la Suisse et à tous les amis de notre pays.

D.-D.

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES

Degré intermédiaire et degré supérieur.

La martre.

Il y a beaucoup d'animaux sauvages de nos contrées que les élèves ne connaissent pas. Même dans une classe de campagne, si vous posez la question : quels animaux de nos forêts avez-vous vus ? vous aurez comme réponse : le lièvre, le renard, l'écureuil — et c'est tout, généralement. Il ne serait donc pas superflu de faire connaissance avec quelques autres, moins communs, il est vrai, mais tout aussi intéressants : la martre, le blaireau, le chevreuil, etc. Ces leçons seront très goûtées des élèves si les animaux en question peuvent être mis sous leurs yeux. Comment se procurer un blaireau ? — Pas facile ! direz-vous. Voici un moyen : le maître s'arrange avec un chasseur de son village qui lui prêtera volontiers, pour le temps nécessaire à la leçon, l'animal qu'il aura capturé. Nous avons de cette façon-là obtenu un renard, une gelinotte, un énorme blaireau, une martre, et notre chasseur nous promet une bécasse, un grand-duc. Pourvu qu'il ne se hâte pas trop !

- PLAN. — 1. *Qu'est-ce que la martre ?*
- 2. *Description générale de la martre.*
- 3. *La martre commune* : mœurs, nourriture, habitation.
- 4. *La martre des hêtres ou fouine* : ses différences avec la martre commune.
- 5. *La martre zibeline* : ses différences avec la martre commune ; où on la trouve ; sa fourrure.
- 6. *Généralisation.*

DÉVELOPPEMENT

1. *Qu'est-ce que la martre ?* La martre est un mammifère carnivore au corps allongé, bas sur pattes ou, comme on dit, vermiciforme.

2. *Description générale.* Enfants, nous allons maintenant examiner séparément les principales parties de son corps :

Voyez la tête. Elle a la grosseur de celle du chat, mais elle est beaucoup moins ronde, parce que le museau va en s'allongeant. Sur le nez, une moustache. Les oreilles sont garnies de poils blanchâtres. Ses yeux sont bien fendus, bruns, vifs et cruels. Ouvrons-lui la gueule et regardez à l'intérieur. Voici d'abord quatre dents plus grandes que les autres ; il y en a deux en haut, deux en bas ; elles sont recourbées, très pointues ; elles servent à retenir la proie sur laquelle la martre s'est jetée ; de là leur nom de dents carnassières. Puis une quantité d'autres dents plus petites. La martre a trente-huit dents. (Hérisson trente-six). Les pattes sont relativement courtes ; les pieds ont des griffes acérées et rétractiles. La martre est digitigrade ; elle marche sur les doigts et non sur la plante du pied (plantigrade). Son corps atteint de 0 m. 40 à 0 m. 60 de longueur, non compris la queue qui a jusqu'à 0 m. 30.

3. *La martre commune.* Mes enfants, vous voyez ici une martre commune. Elle est d'un brun grisâtre ; les extrémités des pattes et de la queue sont brunes. La martre commune vit dans les forêts de haute futaie, loin des maisons ; elle se tient dans les fentes de rochers, dans des creux de vieux arbres, dans des nids abandonnés d'écureuils, de corbeaux. Dans les contrées désertes, elle chasse

de jour ; elle sort au contraire de nuit si son territoire est fréquenté par les humains. Elle mange tout : œuf, baies, insectes, miel, fruits, et surtout les animaux plus petits qu'elle ; elle ose s'attaquer aux jeunes chevreuils ; elle grimpe sur les arbres avec autant d'habileté que les singes et y poursuit les écureuils avec autant de ruse que de patience. En avril ou mai, la femelle donne naissance à trois ou quatre petits qu'elle dépose dans un nid chaudemment tapissé d'herbes. Au bout de deux mois, les petits sont assez forts pour suivre leur mère et pour commencer leur apprentissage de carnassiers.

La martre commune habite le nord, l'est et le centre de l'Europe ; on la trouve aussi en Asie, jusqu'aux monts d'Altaï.

4. *La martre des hêtres ou fouine.* Qui a entendu raconter, une fois ou l'autre que l'on avait trouvé les poules étendues sans vie au poulailler ? — Tous, n'est-ce pas. — Comment avez-vous appelé l'animal qui avait commis le carnage ? — Une fouine, Monsieur.

Eh bien, une fouine est une espèce de martre. On la désigne aussi sous le nom de martre des hêtres. La fouine a la queue plus longue que la martre commune ; elle est grisâtre ; elle a une tâche blanche sous la gorge tandis que la première avait une tache jaune. La fouine a sa demeure près des maisons (les Allemands l'appellent der Hausmarder, fouine de maison), dans les vieilles maisons, dans les vieux greniers, dans des réduits ; elle ne sort que de nuit pour étrangler les oiseaux des basses-cours. Elle s'abreuve de leur sang et s'endort quelquefois ivre-mort sur ses victimes. Gare à elle, si le propriétaire arrive avec un gourdin ! Les jeunes fouines peuvent s'apprivoiser ; elles rendent alors quelques services dans la maison en chassant les rats et les souris. En résumé, la fouine est un animal inutile et malfaisant. Elle habite les mêmes régions que la martre commune.

5. *La martre zibeline.* Enfants, je dois encore vous parler d'une autre martre que vous n'avez jamais vue et que je ne puis vous montrer. C'est la martre zibeline que l'on trouve dans les pays froids du Nord : en Sibérie, au Kamtchatka, dans l'Amérique septentrionale. Ses oreilles sont plus grandes, la queue plus courte que chez la martre commune. Elle est d'un brun foncé ; la queue et les pattes sont noires : elle a aussi une tache jaunâtre sous la gorge.

Sa fourrure est extrêmement moelleuse, douce, serrée ; son prix en est très élevé. La fourrure de la martre commune est aussi estimée : par contre, celle de la fouine est de qualité tout à fait inférieure.

On prend les martres au moyen de trappes, de lacets, ou bien on les chasse avec des chiens sur la neige. De cette façon on détruit jusqu'à cent mille martres annuellement, et ce nombre ira en diminuant d'année en année,

6. *Généralisation.* Connaissez-vous d'autres animaux carnivores ? — Oui, le tigre, le lion, la panthère, sont des carnivores. — C'est juste, Louis. Mais il y en a d'autres ; ainsi le chat, le léopard. Nous pouvons les réunir sous le nom de félins. Les hyènes, les chiens, les loups, les chacals, les renards sont aussi des carnivores. On les classera, à cause de leur taille, dans les *grands carnivores digitigrades*. Les autres carnivores sont plus petits. Nous les désignerons sous le nom général de *petits carnivores ou mustéliens* (*mustela*, nom latin de la belette). Dans ce groupe, nous mettrons les putois, les belettes, les hermines d'une blancheur éclatante en hiver, les furets, les martres et les loutres, ces dernières vivent au bord des rivières et se nourrissent de poissons.

La plus grande partie des carnivores digitigrades, grands et petits, sont recherchés pour leurs fourrures. Une foule de chasseurs, de trappeurs s'acharnent après ces animaux dans le but de s'emparer de leur peau précieuse et d'approvisionner les magasins des villes américaines et européennes.

E. MÉTRAUX.

APPLICATIONS

I. *Vocabulaire.* Mammifère. Carnivore. Digitigrade. Martre. Carnassier. Futaie. Masure. Apprivoiser. Zibeline. Sibérie. Altaï. Kamtchatka. Fourrure Trappe. Lacet. Félin. Mustélien. Hyène. Hermine.

II. *Rédaction* : La martre.

III. *Dictées.*

IV. *Lecture* (Voir plus loin).

Les sources.

Nous nous proposons d'étudier dans trois ou quatre leçons :

- 1^o Les moyens de s'alimenter en eau potable ;
- 2^o Les sources ; captage, contamination et purification des eaux ;
- 3^o Considérations générales sur les eaux thermo-minérales.

La recherche des eaux en vue de l'alimentation est une des premières préoccupations de l'humanité ; à toutes les époques et dans tous les pays on a dû s'approvisionner d'eau potable. L'homme, pas plus que les animaux et les plantes, ne saurait s'en passer.

La nature fournit à l'homme cette eau sous diverses formes. C'est d'abord sous celle des pluies qui tombent du ciel et dont l'eau est recueillie dans des citernes ou des puits ; dans certaines îles de l'Océan, dans quelques pays de plaine et sur les sommets des montagnes, on n'a, pendant une partie de l'année, pas d'autre eau potable. La plupart des régions montagneuses ou légèrement accidentées peuvent profiter de l'eau des torrents, des ruisseaux et des fleuves qui coulent à la surface de la terre. Mais quand on veut obtenir une eau saine et propre à l'alimentation, sans aucun danger de contamination, on préfère recueillir l'eau des sources qui remontent des profondeurs de la terre. Enfin, à ce défaut, grâce aux explorations que l'on peut faire plus ou moins profondément à travers les couches terrestres, on réussit parfois à mettre à découvert une source souterraine intarissable.

L'homme peut donc recourir à l'un ou à l'autre de ces moyens pour s'alimenter. Nous allons les examiner successivement.

A. LES EAUX DE PLUIE

Un moyen très primitif employé pour recueillir l'eau du ciel consiste à utiliser les surfaces de réception fournies par les toits, et à conduire l'eau par un chenal dans une citerne maçonnée et couverte. Plusieurs alpages du Jura sont ainsi pourvus d'eau pour le bétail pendant les jours de sécheresse. Ailleurs on emmagasine les eaux dans des étangs ou mares, obtenus en barrant un vallon par une sorte de digue, ou simplement en creusant une dépression dans le sol à fond imperméable. La géologie permet de savoir si l'on a des chances d'atteindre à une faible profondeur une couche argileuse ou rocheuse capable de retenir l'eau.

Le procédé du barrage d'une étroite vallée pour en recueillir les cours d'eau est souvent appliqué et dans de vastes proportions pour l'alimentation d'un centre

populeux. En France, St-Etienne est alimenté par les barrages du Furens, petit affluent de la Loire ; ces eaux, réputées excellentes pour la trempe de l'acier, fournissent la force motrice à plusieurs centaines d'usines. C'est encore le cas dans le Transvaal, où sur un plateau très élevé (2000 m.) d'un district aurifère, le Witwatersrand, on recueille pendant l'hiver pluvieux les eaux nécessaires à alimenter les usines durant les six mois de sécheresse.

Dans le Valais, on capte, pour l'irrigation des pentes rapides où croit la vigne, l'eau des glaciers dans les gorges profondes des hautes vallées. (Voir *Les bisses du Valais*, livre de lecture de MM. Dupraz et Bonjour, degré intermédiaire, page 101).

L'usage des simples mares creusées dans l'argile est très usité dans certains pays, par exemple sur les plateaux de Normandie, pour l'alimentation en eau du bétail et même des hommes. Chez nous, on voit un peu partout, dans les régions marécageuses, des étangs qui réunissent les eaux superficielles du voisinage et les débitent comme force motrice d'un moulin ou d'une machine à battre le blé. Il va sans dire que ces mares ne peuvent jamais fournir d'eau potable, à cause de la fermentation des matières organiques qu'elles renferment et qu'on ne peut empêcher d'y tomber.

L'eau de pluie n'est pas davantage propre à devenir une boisson saine, d'abord par suite de la contamination qu'elle subit dans l'air et à la surface du sol, ensuite par la pauvreté de cette eau en principes minéraux.

B. LES EAUX DE RIVIÈRES

Au moment où on les utilise, les eaux tombées du ciel peuvent avoir été déjà réunies par le ruissellement dans les dépressions du sol, où elles forment des ruisseaux, des torrents, des rivières ou des fleuves.

Cette circulation se fait dans deux cas : si le lit d'un cours d'eau est imperméable, ou bien si le sol est imbibé d'eau jusqu'au lit du ruisseau. On sait en effet que l'eau qui tombe ou passe sur la terre, sous quelque forme que ce soit, pénètre en grande partie dans le sol et l'en imbibé complètement, même dans les pays les plus secs, jusqu'à une certaine profondeur. Ce niveau, appelé *niveau hydrostatique*, varie naturellement beaucoup, suivant le degré de perméabilité des terrains et suivant les conditions météoriques de la surface ; mais au-dessous de cette limite, un vide ouvert dans le sol est toujours sûr de se remplir d'eau. Il en résulte que « des deux côtés d'une rivière le sol contient de l'eau en profondeur, non pas parce que la rivière s'y infiltre, mais, au contraire, parce que cette rivière reçoit l'alimentation de ces nappes profondes qui sont toujours à un niveau plus élevé qu'elle (le niveau hydrostatique) » (L. de Launay).

Les eaux de rivières, coulant à la surface, sont presque toujours souillées et improches à la boisson : toute matière organique qui y tombe, végétale ou animale, y fermente sous l'action du soleil. Mais il se produit une purification des eaux par une filtration souterraine, à travers des couches plus ou moins épaisses de sable et de graviers. Il existe donc des nappes ou des cours d'eau souterrains qui ont subi la filtration mécanique et bactériologique de ces sables, au-dessous du lit de la rivière ; pour avoir de l'eau potable, il suffit alors d'opérer le captage (ou la captation) à une profondeur suffisante pour éviter le mélange de ces eaux avec les eaux impures de la superficie.

Une action bienfaisante s'accomplit aussi sur les eaux impures par les rayons

et la chaleur scolaires qui transforment peu à peu les matières organiques en ammoniaque volatile ou en nitrates.

(A suivre).

U. B.

LECTURE — ÉLOCUTION

Les chasseurs de fourrures.

Dès la chute des premières neiges, vers le milieu d'octobre, les chasseurs s'enfoncent dans la forêt, emmenant simplement un traîneau que tirent des chiens ou qu'ils halent eux-mêmes à bras. Sur ce véhicule est chargé tout le matériel nécessaire à la vie dans le désert, et il n'est pas considérable. Quelques couvertures, des munitions, des pièges, parfois une tente : voilà tout leur bagage ; de vivres, peu ou point. Les animaux qui seront abattus fourniront à ces aventuriers leur alimentation, le renard comme le pécan, les belettes, les lièvres, les loutres ou les castors, et surtout l'élan. Pour ces primitifs, toutes les bêtes de la forêt sont comestibles. Une fois sur le terrain de chasse, ils s'établissent soit sous la tente, soit dans quelque hutte isolée au milieu de cette solitude. Une véritable habitation de Robinson : une mesure faite de rondins, dont la façade est ornée de trophées. Et de là, tous les jours, chaque homme entreprend de longues expéditions pour placer les pièges et pour les visiter. Jamais il ne demeure en repos, sans cesse il lui faut surveiller ses engins sous peine de perdre le fruit de son travail. Ses engins de capture sont disposés sur des lignes longues parfois de 40 km. ; les construire et les appâter constitue un travail de plusieurs semaines. Et ce labeur et ces marches doivent être exécutés par des froids terribles de 40 à 50 degrés au-dessous de zéro ou par des tourmentes de neige épouvantables qui arrêtent la vue à quelques pas devant soi. Ecoutez du reste le récit d'un trappeur célèbre :

« J'avais à préparer, écrit-il, trois lignes de pièges, disposées en forme de T, longues au total de 40 milles. Ce travail dura six semaines au cœur de l'hiver le plus rigoureux et au milieu d'une forêt tellement épaisse que, pour assurer ma retraite, je devais marquer d'une encoche à la hache les arbres le long de la piste que je suivais. Une fois l'amorçage terminé, je n'étais pas au terme de mes fatigues. Tous les trois jours, il me fallait visiter chaque ligne de pièges sous peine de me voir ravir mon butin par le glouton ou par le lynx et, après ces terribles excursions, le soir venu, avant de me reposer, je devais préparer toutes les peaux. »

(*Lectures pour tous.*)

Communiqué par E. MÉTRAUX.

DICTÉES

Degré supérieur.

La surface du globe vue par un grand artiste.

Essayons d'imaginer le contraste entre le caractère des pays du nord et celui des pays du sud. Des différences de détail, nous en connaissons, mais il nous manque une vue large, un coup d'œil assez vaste pour saisir le contraste dans sa plénitude. Nous savons que la gentiane croît dans les Alpes, l'olivier dans les Apennins, mais il est plus malaisé de se figurer la mosaïque que la surface du monde offre aux regards de l'oiseau migrateur, et de voir, comme la cigogne ou

l'hirondelle portées sur le sirocco, la différence entre le pays où pousse la gentiane et celui où croissent les oliviers. Efforçons-nous un instant de nous éléver au niveau de leur vol. Imaginons la Méditerranée étalée au-dessous de nous comme un lac irrégulier, avec ses antiques promontoires endormis au soleil. Ça et là, une sombre tache d'orage, une tempête se meut sur les campagnes brûlantes; ça et là monte la colonne blanche et tordue d'une fumée volcanique, entourée d'un cercle de cendres; mais surtout une lumière sereine, la Syrie et la Grèce, l'Italie et l'Espagne, placées comme autant de pavés d'or sur le bleu de la mer et, vues de près, les ciselures en relief de leurs chaînes de montagnes, avec la gloire de leurs jardins en terrasses où des fleurs lourdes de parfums se mêlent à des groupes de lauriers, d'orangers, de palmiers, dont l'ombre vert foncé tempère la chaleur des roches de marbre et des récifs de porphyre descendant vers les sables luisants.

Nous passerions plus au nord, jusqu'à ce que les couleurs orientales aient fait place à une ceinture d'un vert frais, là où les pâturages de la Suisse, les peupliers des vallées françaises, les forêts sombres du Danube et des Carpates s'étendent de l'embouchure de la Loire à celle du Volga, apparaissant par les crevasses des nuages gris, ou par les fentes des voiles floconneux du brouillard, venu des fleuves et répandu sur les pâturages verdoyants. Et puis, toujours plus au nord, la terre qui se soulève en masse de lourds rochers couleur de plomb, bordant d'un large ruban de pourpre sombre la ceinture des champs et des bois, se brisant en îles irrégulières et sauvages au milieu des mers septentrionales. Là, elle est battue par les tempêtes, glacée par les courants froids, tourmentée par les pulsations furieuses des marées jusqu'à ce que les dernières forêts échouent au fond des ravines, sur les collines dont le vent du nord frappe le sommet de stérilité. Puis vient la paroi de glace, durable comme le fer, élevant comme la mort ses dents blanches contre nous, dans le crépuscule polaire.

RUSKIN. (Les pierres de Venise.)

(Vol. II, p. 153 et suiv.)

L. S. P.

La source.

De tout temps la transparence de la source fut le symbole de la pureté morale; dans la poésie de tous les peuples, l'innocence est comparée au clair regard des fontaines, et le souvenir de cette image, transmis de siècle en siècle, est devenu pour nous un attrait de plus.

Sans doute, cette eau se souillera plus loin; elle passera sur des roches en débris et sur des végétaux en putréfaction; elle délayera des terres limoneuses et se chargera des restes impurs déversés par les animaux et par les hommes; mais ici, dans sa vasque de pierre ou son berceau de joncs, elle est si pure, si lumineuse, que l'on dirait de l'air condensé: les reflets changeants de la surface, les bouillonnements soudains, les cercles concentriques des rides, les contours indécis et flottants des cailloux immergés révèlent seuls que ce fluide si clair est bien de l'eau, comme le sont nos grands fleuves bourbeux. En nous penchant sur la fontaine, en voyant nos visages fatigués et souvent mauvais se réfléchir dans cette onde si limpide, il n'est aucun d'entre nous qui ne répète instinctivement, et même sans l'avoir appris, le vieux chant que les Guèbres¹ enseignaient à leurs fils:

¹ Perses qui ont continué, malgré les persécutions des Arabes, à suivre la religion de Zoroastre.

Approche-toi de la fleur, mais ne la brise point !
Regarde et dis tout bas : Ah ! si j'étais aussi beau !
Dans la fontaine de cristal ne lance point de pierre !
Regarde et pense tout bas : Ah ! si j'étais aussi pur !

E. RECLUS.

DICTÉE I. (*Degré supérieur*).

De tous temps, l'homme a recherché les fourrures des animaux pour se protéger contre les intempéries et pour se parer. Le premier vêtement de nos ancêtres ne fut-il pas une peau de bête jetée sur leurs épaules, et aujourd'hui encore les tribus sauvages qui mènent la même existence que les peuplades préhistoriques ne se couvrent-elles pas de la dépouille des fauves dont elles parviennent à s'emparer ? Dès la plus haute antiquité, les historiens mentionnent les pelleteries parmi les articles d'échanges les plus recherchés et signalent les longs et périlleux voyages que, pour se procurer ces précieuses marchandises, de hardis traîquants entreprenaient vers le « Pays des Ténèbres » comme on appelait alors les solitudes glacées du Nord.

(*Lectures pour tous*).

E. M.

DICTÉE II. (*Degré intermédiaire*).

D'une façon générale, on peut dire que, de nos jours, toutes les bêtes dont le corps est revêtu d'une toison quelconque sont traquées sans merci, le lion comme le lapin, le singe comme le chat, le renard comme le phoque, la martre comme le loup, l'ours comme la loutre, les animaux de la zone polaire comme ceux des terres équatoriales. Le catalogue des animaux à fourrure comprend plus de quatre cents espèces ou variétés.

(*Lecture pour tous*).

E. M.

RÉCITATION

Le gâteau de Marcel.

— Vite, petite mère,
« Du gâteau, du gâteau ! »
Criait Marcel, grimpant le perron du château.
— Mon petit roi, qu'en veux-tu faire ?
« Je t'en vois dans la main encore un gros morceau ».
— « C'est qu'un vieux pauvre est à la porte,
Tout accablé par la chaleur ;
Qu'il a grand faim, qu'il faut que je lui porte
Du gâteau pour avoir bon cœur,
Tu m'aimeras bien mieux après, petite mère,
Lorsque j'aurai soulagé la misère.
Tu le disais hier ; vite, je suis pressé :
Si tu savais comme il a l'air lassé !... »
La mère de Marcel reprit avec tendresse,
En caressant les cheveux fins et doux
Du bel enfant monté sur ses genoux :
— « Ce vieux pauvre aussi m'intéresse ;
Lui donner du gâteau, mon cher amour, c'est bien,
Mais, pour avoir bon cœur, il faut donner du tien. »

(E. N.)

Mme SOPHIE HUE.

Chant du coq.

Levez-vous, campagnards, alerte !
Le coq a chanté sur le toit,
D'ombre encor la plaine est couverte,
Mais l'aube vient, le coq la voit :
Quittez vos lits de mousse verte,
Alerte campagnards, alerte !
Le coq a chanté sur le toit.

Le coq, horloge de la grange,
Sent marcher l'heure et le soleil,
Avant que l'horizon se frange,
D'un fil d'écarlate et d'orange,
Qu'un bout du clocher soit vermeil,
Le coq, horloge de la grange,
Sonne à tous un joyeux réveil.

(E. N.)

V. de LAPRADE.

L'enfant et le chat.

Tout en se promenant, un bambin déjeunait
De la galette qu'il tenait.

Attiré par l'odeur, un chat vient, le caresse,
Fait le gros dos, tourne et vers lui se dresse :

« Ah ! le joli minet ! » et le marmot charmé
Partage avec celui dont il se croit aimé.

Mais le flatteur à peine obtient ce qu'il désire,
Qu'au loin il se retire.

« Ah ! ah ! ce n'est pas moi, dit l'enfant consterné,
Que tu suivais ; c'était mon déjeuner. »

(E. N.)

GUICHARD.

PENSÉES

C'est doublement voir que de faire voir aux autres.

(FABRE.)

Si jamais il m'a été donné d'écrire quelques pages parcourues du lecteur sans trop de fatigue, je le dois pour une bonne part à la géométrie, merveilleuse éducatrice dans l'art de conduire la pensée. Certes, elle ne donne pas l'idée, fleur délicate éclosée on ne sait comment et non apte à prospérer dans tous les terrains ; mais elle coordonne l'embrouillé, elle émonde le touffu, elle calme le tumultueux, elle filtre le trouble et donne le clair, produit supérieur aux tropes de la rhétorique.

(FABRE.)

Systèmes
élevés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Maison

A. MAUCHAIN

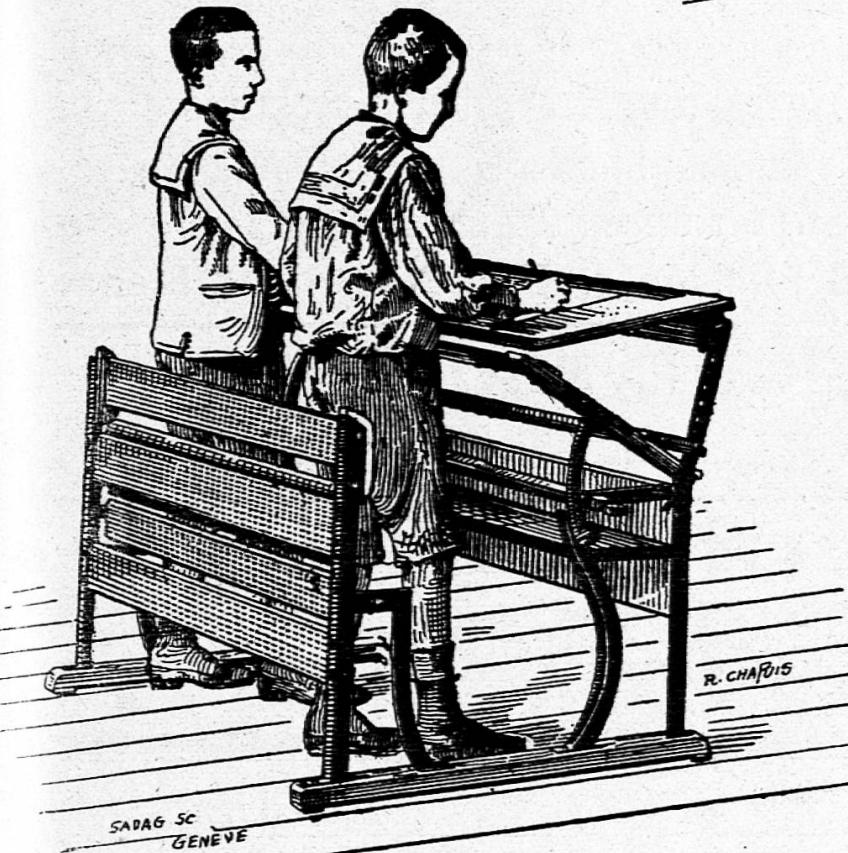
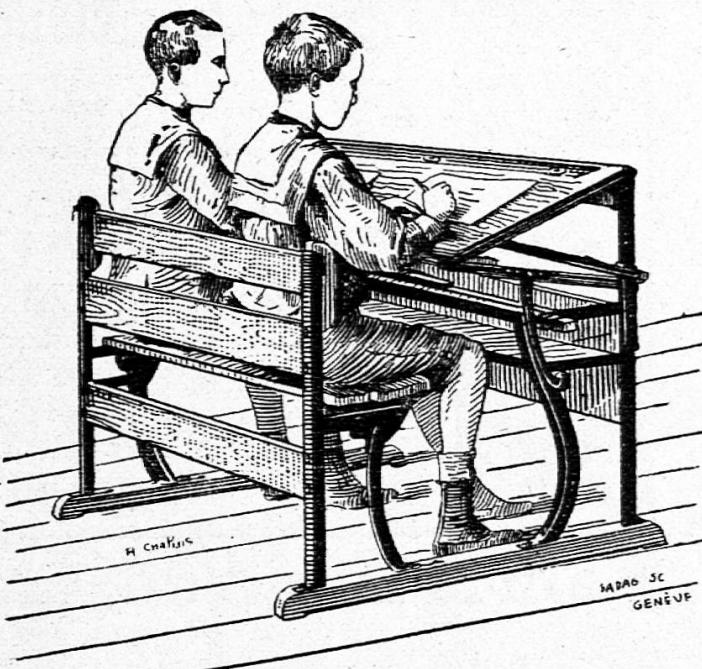
GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus
à disposition.



Pupitre avec banc Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 19
donnant toutes les hauteurs et inclinaisons nécessaires à l'étude.

Prix : fr. 35.—

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle n° 15 a

Travail assis et debout et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

Pupitre modèle n° 15 pour Ecoles secondaires et supérieures.

Prix : Fr. 47.50.

TABLEAUX-ARDOISES
fixes et mobiles,
évitant les reflets.
SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lausanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction : Montrouge, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavannes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully, Ilex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Chatelard, etc...

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE



**Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS**



J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne



Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.



Fabrication de Cahiers d'école

EN BONNES QUALITÉS

NOUVELLEMENT INSTALLÉ — FORCE MOTRICE
Exécution de 8000 pièces par jour. Tous les cahiers sont cousus avec fil

Maison de gros pour fournitures scolaires

Prix courant à disposition & Prix très avantageux

Fournisseurs de nombreuses commissions scolaires

Se recommandent : **LES FILS de J. KUPFERSCHMID, Bienne**

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Epargne, 56, rue du Stand, Genève, fournir gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

Professeur

demandé dans institut de garçons du canton de Vaud ; doit posséder **à fond** allemand et français. 1800 à 2000 fr. de traitement.

Adresser offres sous chiffres **B 25816 L** à **Haasenstein & Vogler, Lausanne.**

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 11, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHATEL

— o — o —

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

Les
MACHINES A COUDRE



qui ont déjà obtenu à Paris 1900, le

GRAND PRIX

viennent de remporter

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

A

l'Exposition universelle de St-Louis (Amérique)

où

LE GRAND JURY INTERNATIONAL

leur a décerné

SEPT GRANDS PRIX

POUR : { Le plus grand **progrès** réalisé ;
Les **perfectionnements** les plus récents ;
Marche la plus douce ;
Travaux de broderies, dentelles, garnitures ;
Machines de famille reconnues les **meilleures du Monde entier**, etc.

*Ce succès immense et sans précédent
rouve sans contestation possible la supériorité des machines à coudre*
SINGER

Paiements faciles par termes — Escompte au comptant

*S'adresser exclusivement : **COMPAGNIE SINGER***

Direction pour la Suisse

13, rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Biénné, Kanalgasse, 8.

Martigny, maison de la Poste.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Montreux, Avenue des Alpes.

Delémont, avenue de la Gare.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

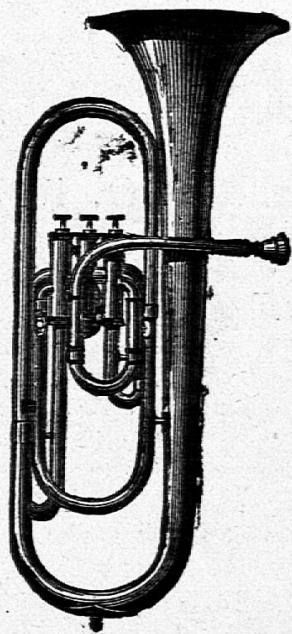
Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Nyon, rue Neuve, 2.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.



Ne manquez pas
d'essayer les instruments

DE LA
MANUFACTURE GÉNÉRALE
d'INSTRUMENTS de MUSIQUE

Fætisch Frères

A LAUSANNE

Succursales à Vevey et à Paris

Maison de confiance, fondée en 1804

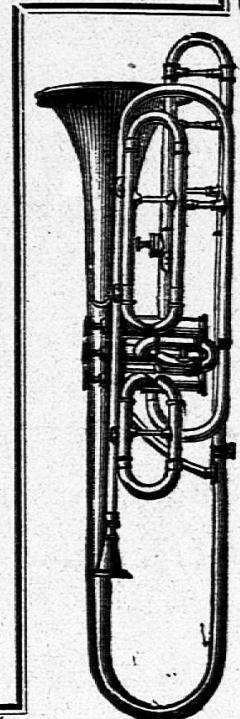
NOS INSTRUMENTS, A VENT ET A CORDES

Pianos et Harmoniums

Sont reconnus les meilleurs

Vous en serez persuadés en faisant
un essai. D'autres fabriques vendent
des instruments à des prix plus élevés
mais ils ne sont pas d'une qualité
meilleure malgré cette élévation de
prix. Catalogue gratis.

CORDES, 1^{er} choix pour tous les instruments



DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XII^e ANNÉE — N° 43.

LAUSANNE — 28 octobre 1905.

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · REUDIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maitre à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHATEL : C. Hintenlang, instituteur, Noirague.

VALAIS : A. Michaud, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **D. Vincent**, Conseiller d'Etat, président honoraire, Genève.
Rosier, W., prof., président, Petit-Lancy.
Lagotala, F., rég. second., vice-président, La Plaine, Genève.

MM. **Charvoz**, A., inst., secrétaire, Chêne-Bougeries.
Perret, C., inst., trésorier, Lausanne.
Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

LIVRES DE CLASSE

adoptés par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève.

„ATAR“ (S. A.) ÉDITEUR Corraterie, 12, Genève

LESCAZE, A. Premières leçons intuitives d'allemand , troisième édition.	75 c.
Manuel pratique de langue allemande , 1 ^{re} partie, 5 ^{me} édition. (Médaille d'argent à l'Exposition de Genève 1896).	1 fr. 50
Manuel pratique de langue allemande , 2 ^{me} partie, troisième édition	3 fr.
Lehrbuch , für den Unterricht in der deutschen sprache auf Grundlage der Anschauung . 1 ^{re} partie. Illustré.	1 fr. 40
le même 2 ^{me} "	1 fr. 50
Lehr-Lesebuch . 3 ^{me} partie.	1 fr. 50
CORBASZ, A. Exercices et problèmes d'arithmétique .	
1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans).	70 c.
" livre du maître.	1 fr.
2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans).	90 c.
" livre du maître.	1 fr. 40
3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans).	1 fr. 20
" livre du maître.	1 fr. 80
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé. Problèmes constructifs.	1 fr. 50
Solutionnaire de géométrie.	50 c.
DUCHOSAL, M. Notions élémentaires d'instruction civique .	60 c.
PITTARD, Eug., prof. Premiers éléments d'histoire naturelle , 2 ^{me} édition.	2 fr. 75
CHARREY, A. Livre de lecture .	1 fr. 80
ROULLIER-LEUBA, prof. Nouveau traité complet de sténographie française Aimé Paris , (Ouvrage officiel de l'Union sténographique suisse Aimé-Paris). Cartonné 3 fr. Broché	2 fr. 50
PLUD'HUN, W. Parlons française . 14 ^{me} mille.	1 fr.
Livres universitaires . (Sur demande, envoi franco du catalogue et des livres à l'examen).	

CAISSE D'ESCOMPTE

7, rue Béranger, Paris

PRÊTS d'argent sur simple signature à long terme. (Discretions).

Escompte et Recouvrement d'effets de commerce sur la France et sur l'Etranger.

Achat de nue-Propriété, Usufruit, Police d'Assurance sur la vie.

Prêts hypothécaires 1^{er}, 2^{me}, 3^{me} rang.

Souscription sans frais à toutes les émissions publiques.

La Caisse d'Escompte reçoit des dépôts de fonds remboursables à échéance; fixe les intérêts sont payés tous les trois mois.

A 1 an 3 % — à 2 ans 3 1/2 % — à 3 ans 4 % — à 4 ans 4 1/2 % — à 5 ans 5 %.

La Correspondance et les envois de fonds doivent être faits au nom de M. le Directeur de la Caisse d'Escompte.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Ouvrages de M. le professeur W. ROSIER

Manuel-Atlas destiné au degré moyen des écoles primaires. Suisse et premières notions sur les cinq parties du monde, cart.	2 fr.
— Le même avec chapitre spécial concernant le canton de Vaud, cart.	2 fr. 25
Manuel-Atlas destiné au degré supérieur des écoles primaires, cart.	3 fr.
Premières leçons de géographie , cart.	2 fr.
Géographie illustrée de la Suisse . Ouvrage illustré de 71 figures et d'une carte en couleur de la Suisse, cart.	1 fr. 50
Géographie générale illustrée. Europe . Manuel et livre de lecture illustré de 203 gravures, ainsi que d'une carte en couleur et de 118 cartes, plans et tableaux graphiques dessinés par C. Perron. Deuxième édition. In-8 ^o , cart.	3 fr. 75
Géographie générale illustrée . Asie, Afrique, Amérique, Océanie. Manuel et livre de lecture illustré de 316 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. 2 ^{me} édition. In-8 ^o , cart.	4 fr.
Histoire illustrée de la Suisse à l'usage des écoles primaires. Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève et contenant de nombreuses gravures et cartes, dont 8 cartes en couleur.	3 fr.
Carte de la Suisse pour les écoles. Echelle 1 : 700 000 sur papier fort.	50 c.
» " " " " sur toile.	70 c.
Carte muette de la Suisse pour les écoles. Echelle 1 : 700 000.	20 c.
Carte murale de l'Europe . Echelle 1 : 3 200 000, montée sur toile et rouleaux.	25 fr.

P. BAILLOD & C^{IE}

Place Centrale. ☺ LAUSANNE ☺ Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale.

Achat d'or et d'argent.

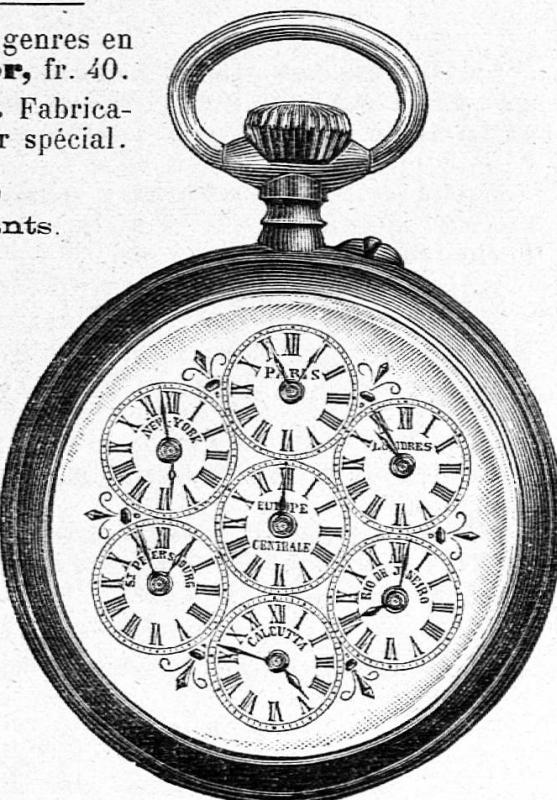
English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

☞ Remise ☜

10% au corps enseignant.



KAISER & C°, BERNE

MATÉRIEL SCOLAIRE

Fabrique de cahiers
pour Ecoles.

ARDOISES, TABLEAUX NOIRS
Encres, Encriers

PLUMES D'ACIER, CRAYONS

ARTICLES

POUR LA

PEINTURE ET LE DESSIN

Papiers à dessin.



Nouveaux bâtiments — Rue du Marché 39/43.

Editeurs des vues suisses pour l'enseignement de la géographie (12 tableaux) et **des tableaux d'intuition pour la composition.** La famille, l'école, la maison et ses alentours ; la forêt, le printemps, l'été, l'automne, l'hiver.

Editeurs des tableaux pour l'enseignement du dessin artistique dans les écoles primaires et secondaires. Obligatoire dans le canton de Berne (48 tableaux).

REPRÉSENTATION GÉNÉRALE EN SUISSE

des tableaux d'intuition de F.-E. Wachsmuth, Leipzig (Lehmann-Leutemann), **Meinhold & Söhne, Dresde** et **F. Schreiber, Erlangen.** Dépôt en gros des tableaux : **Hoelzel, Vienne** et **Lutz, Stuttgart.** — Les meilleurs tableaux d'autres éditeurs se trouvent en magasin.

Collection des corps géométriques prévus pour l'enseignement obligatoire.

Bouliers compteurs, tableaux, ardoises.

Modèles et collections en tous genres pour l'enseignement des sciences naturelles.

Nombreuses récompenses ■■ Premières qualités ■■ Prix très avantageux.

Spécialité d'articles scolaires